



Evreux, le 14 janvier 2015

REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CONVOCATION

Cher (e) Collègue,

Je vous saurais gré de bien vouloir vous rendre à l'Hôtel d'agglomération, Salle du Conseil, le

MERCREDI 21 JANVIER 2015 à 18H00

afin d'étudier en réunion publique du Conseil communautaire, les dossiers figurant à l'ordre du jour joint à la présente convocation.

En cas d'empêchement de votre part :

- Pour les conseillers communautaires ayant un suppléant (communes ne disposant que d'un conseiller communautaire), merci de bien vouloir prévenir votre suppléant et informer le Président du GEA de votre absence et de votre remplacement (*); cette démarche d'information préalable du Président est nouvelle et **obligatoire** de la part du conseiller titulaire absent (cf article L5211-6 du CGCT). Si votre suppléant est indisponible, vous avez la faculté de donner pouvoir à un autre conseiller communautaire.
- Pour les conseillers communautaires des communes représentées par plus d'un conseiller et ne disposant donc pas de suppléant, vous avez la faculté de donner pouvoir à un autre conseiller communautaire.

Veuillez agréer, Cher (e) Collègue, l'assurance de ma considération la meilleure.



Le Président du Grand Evreux Agglomération
Maire d'Evreux

Guy LEFRAND



Conseil Communautaire



Réunion du **MERCREDI 21 JANVIER 2015**



Ordre du Jour



FINANCES

- 1 - Débat d'orientation budgétaire
- 2 - Gestion active de la dette - Délégation au Président pour l'année 2015
- 3 - Dématérialisation des documents de la chaîne comptable et financière – Accord local entre le GEA et le comptable public

PERSONNEL

- 4 - Création du service commun des affaires juridiques - Convention Grand Evreux Agglomération / Ville d'Evreux
- 5 - Mission « ATAL » - Création d'un service commun - Convention Grand Evreux Agglomération / Ville d'Evreux
- 6 - Tableau des effectifs – Mise à jour